

Préparation au certificat de qualification du conducteur de BAC

Mis à jour le 22 janvier 2025

Conditions d'entrée et prérequis

- être âgés de 18 ans minimum.
- être titulaire d'un certificat d'opérateur en radiotéléphonie cours de validité.
- Être employé sur un bateau répondant à la définition d'un bac au regard de l'article 4200-2 du Code des Transports: « bateau à passagers qui assure un service de traversée régulière d'une rive à l'autre de la voie d'eau »

Public visé

Tous publics H/F

Rythme

Temps plein

Durée en centre

40 heures

Validation

Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen. Elle constitue un prérequis pour s'inscrire aux examens théorique et pratique encadrés par la Direction générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités selon l'arrêté du 27 avril 2022 sur les qualifications des équipages en navigation intérieure.

Vous avez 18 ans révolus ? vous souhaitez vous former dans la conduite de BAC ?

Objectifs professionnels

Ce certificat permet de préparer les prérequis pour s'inscrire aux examens théorique de maîtrise de la navigation. Il constitue un gage de professionnalisme et de compétence dans l'exploitation d'un bac naviguant librement.

Vos principales missions :

- Maîtriser la navigation sécurisé et la planification des voyages sur les voies d'eau intérieures.
- Garantir une exploitation efficace du bâtiment, incluant la gestion de cargaison et de passagers.
- surveiller et entretenir les systèmes mécaniques, électriques et de commande.
- assurer une communication optimale et une gestion harmonieuse des ressources humaines à bord.
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité, de sûreté et de protection de l'environnement, y compris la gestion des urgences.

Contenu

JOUR 1 (8h)

Connaissances générales :

- Test de positionnement type QCM.
- Signalisation de la voie d'eau.
- Marques de jour et feux de nuit des bâtiments -Signaux sonores.
- Balisage des voies de navigation intérieure (dont balisage CEVNI* et marques de crue) et balisage maritime.

JOUR 2 (8h)

- Les types de bâtiments, connaissance du réseau, caractéristiques des voies navigables intérieures et européennes.
- La construction d'un bâtiment.
- Les normes de construction dans le transport fluvial -Les documents de bord et l'équipage.

JOUR 3 (8h)

- Les bâtiments du transport fluvial, appareils de pont et équipements spécifiques des bacs.
- Communication, alarmes et aides à la navigation.
- La flottabilité, la stabilité, les manœuvres.

JOUR 4 (8h)

Préparation au certificat de qualification du conducteur de BAC

Nombre de participants

8

Entrée et sortie permanente

Non

- La sécurité générale à bord / Le transport de passagers.
- Supervision et aptitudes à diriger un équipage en matière de maintenance, d'entretien et de réparation mécanique.

JOUR 5 (8h)

- Exercices pratiques sur simulateur en sous-groupes.
- Conduire et manœuvrer le bâtiment.
- Assurer l'accostage et l'appareillage du bâtiment de navigation intérieure.
- Réagir de manière appropriée aux dysfonctionnements durant la navigation.
- Faire face à une situation d'urgence.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques.
- Mises en situations pratiques sur simulateur avec accompagnement personnalisé du formateur.
- Evaluation individuelle des connaissances.

Profil des intervenants

Formateurs experts en navigation fluviale.

Délais et modalités d'accès

Les délais d'accès à nos formations varient de 4 mois à 14 jours en fonction du mode de financement et du nombre de places disponibles. Veuillez vous rapprocher de nos Conseillers en Formation Professionnelle pour connaître le délai qui vous concerne.

Financements possibles

Prise en charge possible des frais de formation, par l'entreprise du salarié soit individuellement.

Tarif : 1280 euros TTC pour 40h de formation.

Poursuite de parcours

Conditions pour pouvoir s'inscrire à l'examen

- Avoir terminé avec succès un programme de formation pour le niveau du commandement.
- Avoir passé avec succès un examen de qualification pour le niveau du commandement.
- Avoir effectué un temps de navigation d'au moins 180 jours ; Si, au moment de l'inscription à l'examen théorique, le candidat n'a pas encore effectué tous le temps de navigation nécessaire, le candidat est admis à l'examen sous réserve que tous les jours de navigation aient été effectués le jour de l'examen pratique.
- Etre reconnu médicalement apte par la production d'un certificat médical datant de moins de 3 mois conforme à l'annexe 15 de l'article A. 4231-4-1 de l'Arrêté du 27 avril 2022 relatif aux qualifications des équipages et à la conduite des bateaux de commerce en navigation intérieure.

Préparation au certificat de qualification du conducteur de BAC

Art. A. 4231-23-2. Pour les bacs ne naviguant pas librement le conducteur est titulaire d'un certificat de capacité PB.

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
contact : handicap@strasbourg.greta.fr

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- contact@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-alsace.fr
- SIRET : 19672198900040
- Numéro d'activité : 4267P000867